

**DIRECTION OPERATIONNELLE DE RELIZANE**

Réf : AT/DO/10/2019

Date : 31/10/2019

A

**Monsieur le gérant de l'entreprise BENGHENIA Norredine**

**Demeurant à : Rue des jardins Relizane**

**Objet : MISE EN DEMEURE N°02**

- Vu le contrat N° 53/2019 ayant pour objet la réalisation des travaux canalisations urbaines
- Vu le bon de commande N°190380 du 14/10/2019 et l'ordre de service de démarrage des travaux respectifs N°167 du 08/09/2019 relatif aux travaux sus cités sis Cités SN Métal 50 Logts Belkaied-50 Logts Mesbah -150 Logts Hamri -170 Logts Medjadji -50 Logts Benrekhrekh + Adda Ouadah +500 Logts Socials et SN Métal sociale
- Vu le retard dans l'exécution des travaux .
- Vu le manque de moyens humains et matériels selon les engagements du présent contrat

L'entreprise **BENGHENIA Norredine** est mise en demeure afin de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de renforcer le chantier pour la finalisation des travaux et ce dans un délai de huit (08) jours conformément aux clauses du présent contrat .



Directeur Opérationnel  
de Relizane  
*BOUFEDJI Mohamed*

